

Les entrées de ville en débat

Jean-Pierre Sueur avait défendu, le 10 décembre, au Sénat, sa proposition de loi sur les « entrées de ville ». Son texte a été amendé et se trouve « *très en retrait* » par rapport aux propositions du sénateur du Loiret. Aussi s'est-il abstenu lors du vote, tout comme des socialistes.

Sur le diagnostic, « *tout le monde est d'accord* » sur le sinistre urbanistique. Sur les principes, il y a « *un large accord* », le texte disposant qu'il faut promouvoir une meilleure qualité urbaine, architecturale, paysagère et

environnementale des entrées de ville. Mais, sur les moyens, le Sénat s'est limité à des incitations qui « *ne suffiront pas à traiter le problème* ». Jean-Pierre Sueur, lui, proposait que chaque agglomération soit tenue d'élaborer d'ici 2012 un plan de reconquête, et de définir les périmètres concernés. Il voulait bannir des zones vouées à une seule fonction (le commerce) et proposait un pourcentage minimal d'autres activités, la réduction des « nappes de parking » et la transformation des voies rapides des entrées de ville en avenues urbaines.